

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE N° 2358

Nous *Broulaye Samaké* Président du Tribunal de Grande Instance
de Kita (République du Mali)

à l'examen des pièces suivantes :

- Copie et extrait d'acte de naissance N° 642 E 13
- De l'année 2008 du centre principal de Bamako - Kouara

CERTIFIONS QUE LA PERSONNE CI - APRES

Prénoms : *Fouleymane*
Nom : *Heita*
Né le : *22 Septembre 2008*
A : *Bamako - Kouara*
Fils de :: *Issaka Heita*
Et de : *Altine Tamboura*
Profession : *Élève*
Domicile : *Kita*
Situation de Famille : *Célibataire*

Est de nationalité Malienne en vertu des dispositions des articles 224 et suivants
et 233 de la loi N° 2011 - 087 du 30 décembre 2011 portant code des personnes et
de la Famille du Mali.

Kita, le *23/07* 20*26*

Le Président du Tribunal



[Signature]